

Esclaves encore

La lettre trimestrielle du Comité Contre l'Esclavage Moderne - N°20 - Février 2004



Photo : Marie Dorigny

EDITORIAL par Robert Badinter
Président du Comité d'honneur du CCEM

"C'est le Comité contre l'Esclavage Moderne (CCEM) qui a fait prendre conscience à l'opinion publique française qu'il existait aujourd'hui dans notre pays, des femmes et des enfants traités de façon intolérable, inhumaine, comme des esclaves".

Quel plus bel hommage à l'action militante du CCEM que cette constatation de la Mission d'information commune sur les diverses formes de l'esclavage moderne, créée par l'Assemblée nationale en mars 2001 pour analyser les contours précis du phénomène en France ? Le Comité, depuis maintenant dix ans, lutte en effet avec opiniâtreté et conviction pour offrir aux victimes de l'esclavage domestique soutien psychologique, aide matérielle et assistance juridique.

Certes, la lumière aujourd'hui partiellement jetée sur le caractère insupportable des conditions de vie et de travail de centaines de jeunes femmes exploitées ne suffit pas. Terrifiées de la sanction possible, les victimes de l'esclavage domestique sont encore dans leur grande majorité réduites au silence et seules dans leur souffrance. Protégés par ce mutisme, les employeurs jouissent parfois en outre de l'immunité diplomatique, qui rend illusoire toute répression effective.

Pourtant, la lutte juridique contre toutes les formes d'esclavage moderne s'organise, aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain. Ce n'est certes pas là le moindre des succès du Comité contre l'Esclavage moderne, qui contribue chaque jour, grâce à l'action généreuse de ses permanents et de ses nombreux bénévoles, à faire reculer l'impunité et à défendre, en France et au delà de nos frontières, les victimes de ces pratiques cruelles et dégradantes contre les esclavagistes contemporains.

LE CCEM A 10 ANS : NUMERO ANNIVERSAIRE

Le CCEM a dix ans cette année. Dix ans déjà que Dominique Torrès l'a créé avec l'aide de quelques bénévoles, au milieu de l'indifférence et de l'incrédulité générales.

En dix ans, beaucoup ont apporté leur pierre à un édifice qui ne survit que par la somme de toutes ces énergies. Certains y ont fait de longs séjours. D'autres de plus brefs. Chacun a contribué à sa façon à cette lutte par son travail, son courage, son dynamisme. C'est la conjugaison de tous ces talents divers qui permet de sauver les victimes. Elles continuent à arriver rue des Lilas.

Dans ce numéro spécial, nous donnons un coup de projecteur sur quelques uns d'entre eux. Mais nous voulons aussi remercier tous ceux - bénévoles, donateurs, permanents - qui, par leur engagement, ont permis au CCEM de grandir. Il ne serait rien sans eux.

■ Sylvie O'DY

MONIQUE : LES CHEMINS D'ESPOIR

Monique est arrivée au Comité en septembre 1999. Face aux difficultés rencontrées pour trouver un emploi ou accéder à une formation, elle a eu l'idée de faire avec chacune des victimes un bilan de leurs acquis. Une première étape sur le long chemin de l'accès à un métier. Les parcours de Menja et d'Aline figurent parmi ses plus grandes satisfactions au CCEM. Récit.

La première fois que j'ai rencontré Menja, elle voulait être caissière ou vendeuse. En fait, elle voulait gagner sa vie mais n'avait pas d'idée très précise. Avec son BEPC, elle a pu suivre des stages de perfectionnement des connaissances qui lui ont permis d'obtenir un poste d'auxiliaire de vie auprès d'un public handicapé.

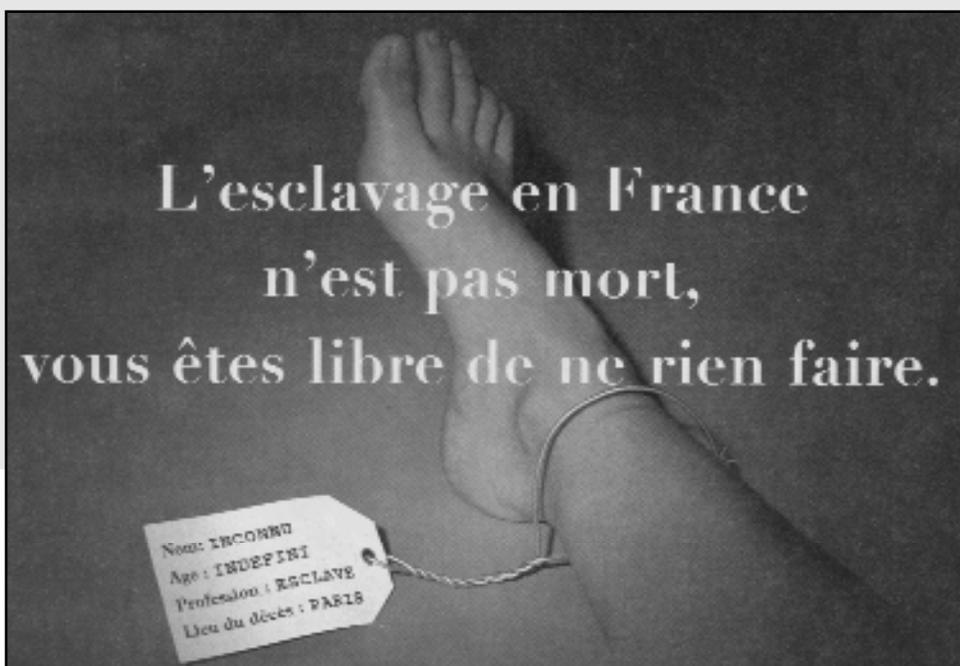
Ce fut une révélation ! Menja se découvre responsable, compétente, capable d'accompagner un handicapé ou une personne dépendante et de l'aider dans tous les gestes de la vie quotidienne. Elle veut aller plus loin dans cette profession qui lui plaît. Pour ce faire, il lui faut passer le concours d'admission dans une école d'aide-soignante et suivre une formation spécialisée d'un an.

Avec ténacité et opiniâtreté, ne se faisant aider au Comité que pour préparer les épreuves orales, Menja a réussi et a été admise à la formation. Ses efforts ont été définitivement couronnés de succès, elle est aujourd'hui aide-soignante diplômée et peut exercer le métier qu'elle aime en milieu hospitalier.

A l'opposé, Aline a toujours su qu'elle voulait travailler auprès de petits enfants. Par nécessité, elle a pourtant exercé divers métiers. Dès qu'elle a obtenu ses papiers en 2001, elle a cherché avec mon aide les formations conduisant aux métiers de la petite enfance. Une formation de six mois au CERPE (Centre d'Etudes et de

Recherches pour la Petite Enfance), incluant des stages en crèche et en maternelle, lui a permis d'approfondir sa réflexion. Les directrices de ces établissements lui proposant un emploi en contrat emploi-solidarité, Aline se retrouve devant un choix difficile : travailler avec des enfants de 3 à 5 ans ou en avec les tout-petits de 3 mois à 3 ans ? Exigeante, mature, motivée, Aline ne jugera pourtant son objectif atteint que lorsqu'elle aura réussi son concours d'auxiliaire de puériculture. Nul doute qu'elle y arrive bientôt.

■ Monique BERNARD



L'esclavage en France
n'est pas mort,
vous êtes libre de ne rien faire.

La première affiche du CCEM
Agence COLORADO
1998



■ Esclaves, encore est une publication trimestrielle éditée par le Comité contre l'esclavage moderne diffusée par abonnement (20 e / an) ■ CCEM 31, rue des Lilas ■ 75019 Paris ■ Tel : 01.44.52.88.90 ■ Fax : 01.44.52.89.09 ■ Email : info.cce.m@aol.com ■ Site Internet : www.esclavagemoderne.org ■ Directeur de publication : Sylvie O'Dy ■ Coordination : Marc Béziat ■ Ont collaboré à ce numéro : Monique Bernard, Sylvie O'Dy, Elisabeth et Leela, Georgina Vaz Cabral, Olivier Brisson, Marc Béziat, Henriette Akofa Siliadin, Marie Dorigny, Zina Rouabah ■ Réalisation graphique Jean-Pierre Thomas sur un concept de Gabie Dumont-Feyzeau ■ ISSN: 1289-7469 - Commission Paritaire: 0104H78875 ■ Imprimerie Autographe/GP 10 bis, rue Bisson 75020 Paris



FRANÇOISE : TOUJOURS PARTANTE

Françoise Di Folco a été la première bénévole du CCEM Son domicile, la première à dresser du comité.

CCEM : Comment le Comité est-il entré dans ta vie ?

F. Di Folco : Avant qu'il existe, par une émission de télé, où Dominique Torrès parlait de l'esclavage dans le monde. Je l'ai appelée le lendemain à France2 et j'ai proposé mon aide. Elle a dit oui tout de suite... Puis un jour, il a fallu créer les statuts et trouver un siège social. J'ai proposé mon appartement à Vitry. Cela a duré long temps. Je reçois d'ailleurs encore de temps en temps des chèques...

CCEM : Tu es devenue la Grand-mère de beaucoup de victimes...

F. Di Folco : Oui, de Mehret, Joséphine, Laila, Agnès et surtout de Charline et de sa fille Nadia que nous avons été récupérer ensemble à l'aéroport, car elle arrivait de Madagascar.

CCEM : Que faisais-tu avec elles ?

F. Di Folco : Beaucoup d'accompagnements et de démarches administratives pour leurs papiers. Moi qui suis plutôt calme, j'ai le souvenir d'une vraie colère quand à notre 6ème visite, on a voulu refuser ses papiers à Laila pour une signature manquante. C'était celle du Préfet. Il a signé dans la matinée !

CCEM : As-tu encore des contacts avec elles ?

F. Di Folco : Avec certaines. Mais peu nombreux. Cela veut dire qu'elles ont de moins en moins besoin d'aide.

Propos recueillis par Olivier Brisson



Françoise Di Folco
Photo : Marie Dorigny

LA MONDIALE : DES SALARIES ENGAGÉS

L'association la Mondiale Entraide (AME), créée en décembre 2000, regroupe 150 bénévoles, tous collaborateurs du groupe La Mondiale. Ils mènent des actions de terrain au service d'associations locales et nationales. Depuis trois ans, les jeunes filles du CCEM les connaissent bien.

L'AME et le CCEM ont un objectif commun : permettre à ces jeunes de développer une plus grande autonomie dans leur vie quotidienne. Les bénévoles animent des cours de soutien scolaire, d'alphabétisation, d'informatique et de mathématiques...

Ces ateliers se tiennent dans les locaux du Groupe où l'association bénéficie d'un appui logistique. En conjuguant les talents de chacun, l'AME propose aussi des ateliers de peinture, de théâtre ou des spectacles de danse ainsi que des sorties culturelles et récréatives... Un véritable accompagnement jusqu'à l'autonomisation des victimes. Par ailleurs, l'AME apporte ponctuellement son soutien financier au comité par des ventes et des dons reversés... Son but : c'est en nous mobilisant tous ensemble, que nous parviendrons à lutter contre toute forme de servitude !

GALETTE

Le 13 janvier, le CCEM a fait la fête au cinéma La Clef à Paris. L'occasion pour les "anciennes" et les "nouvelles arrivées" de rencontrer bénévoles et adhérents. Certaines étaient venues avec conjoint ou enfant pour assister aux danses africaines, un vrai spectacle de "pros". Avec, en fin de soirée, les cadeaux de Noël et une galette des Rois. Cette fête n'aurait pu avoir un tel succès sans le soutien de l'association La Clef qui a prêté la salle. Merci aussi aux sociétés Marionnaud et WHY US ainsi qu'à Nadia Zbairi pour les produits généreusement offerts.

DEPART

Céline Manceau, la plus ancienne permanente, est partie réaliser d'autres projets. Bénévole les premières années, elle a été un des trois premiers salariés engagés en 1998. Les victimes et les avocats la remercient d'avoir toujours été à leurs côtés dans les moments les plus éprouvants des procédures. Elle a activement participé à la dénonciation et à la comparution devant la justice des bourreaux pour faits d'esclavage. Nous lui souhaitons bonne chance.

ANNA N'EST PLUS LÀ

Son chemin avait croisé un temps celui du CCEM. Les plus anciens se souviennent de sa gentillesse et de son dévouement. Anna Holler avait quitté Paris pour la Côte d'Azur. Nous la savions atteinte d'une grave maladie. Nous avons appris son décès. Le CCEM lui rend hommage.

CARNET ROSE

Maimouna a donné naissance à Ryan le 6 janvier à Troyes. Le CCEM adresse ses vives et chaleureuses félicitations aux parents.

ELISABETH ET LEELA : L'ECOUTE AU QUOTIDIEN

Depuis décembre 2002, deux sœurs franciscaines, accueillent chaque soir les résidentes de l'appartement d'urgence loué par le comité. En partageant leurs vies, ces Servantes de Marie prolongent l'expérience, le "charisme" disent-elles, de la fondatrice de leur Ordre, elle-même domestique au 19ème siècle. Leela est indienne, Elisabeth française : leur journal à deux voix.

Un soir, une nouvelle arrive en urgence. Pas de lit pour elle. Alors, une des résidentes dit : "Je lui donne mon lit". Elle-même couchera sur le sol. Tandis qu'une autre donne à la nouvelle ce qui lui manque : des vêtements et quelques objets de toilette... Pour Noël, l'Association des habitants de l'immeuble a proposé à tous les locataires d'orner le hall de fleurs. L'une des filles, artiste, réalise des merveilles en papier crépon et propose aux autres d'elles aider à en faire... Quand un plat typique est partagé, d'autres demandent la recette. En lisant ces lignes, on peut penser qu'il est facile de cohabiter entre personnes d'un même pays. Pourtant, ces jeunes femmes de 20 à 30 ans sont originaires d'Afrique Noire ou du Nord, d'Europe de l'Est ou d'Asie. Il y a celles qui parlent

français et celles qui ne possèdent que l'arabe ou l'anglais. Alors, pour que toutes se comprennent, les interprètes sont les bienvenues !

Souvent, elles rient, et j'aime bien les voir ainsi, et entendre ce rire international. Je trouve super cette entente entre personnes qui arrivent là de tous horizons. Elles ne se sont pas choisies comme copines mais le deviennent peu à peu en partageant la même chambre, le même habitat malgré des éclats de voix le plus souvent à propos de la tenue de la maison. Cet appartement est d'abord un lieu de refuge où elles peuvent "poser les lourdes valises" de leur vie passée et commencer à faire des démarches, aidées par le CCEM. Ce lieu est un tremplin, une occasion pour elles de reprendre peu à peu pied dans la vie sociale. D'ailleurs, plusieurs ont retrouvé la joie de vivre et de travailler. Grâce à tous ceux et celles qui, sans bruit, les ont tirées de l'esclavage et rendues à une vie libérée. Alors, quand les jeunes coopèrent à ce qui leur est ainsi proposé, tout espoir est permis pour que celles vivant à l'appartement trouvent un jour leur plein épanouissement de femme.

■ Elisabeth (avec la collaboration de Leela)

Ouvert depuis mai 2000, l'appartement d'accueil d'urgence répond à la nécessité absolue d'héberger les victimes. Il est aussi une alternative à la difficulté de trouver des familles d'accueil, notamment dans la région parisienne. Lieu anonyme d'une capacité de 5 lits, il accueille chaque année depuis près de quatre ans une dizaine de résidentes. Certaines sont restées quelques jours, voire quelques semaines, dans l'attente d'un retour au pays ou de l'aboutissement d'une médiation, alors que d'autres vivent là, en attente d'un procès, depuis plus d'un an faute d'obtenir un titre de séjour leur permettant de travailler.

■ Marc BEZIAT

ADA, SARAH... DANSER L'AFRIQUE

L'esclavage, Ada le connaît depuis longtemps. Et c'est naturellement qu'elle est venue vers le CCEM dès 1996. Cette ancienne combattante de la guerre entre l'Erythrée et l'Ethiopie s'est liée spontanément avec les nombreuses Africaines que le CCEM soutient. On lui doit l'idée de proposer des loisirs aux victimes. Jusqu'à son départ en mars 2002, elle passait en compagnie de sa complice Catrine d'innombrables soirées et week-ends à "danser l'Afrique" mais aussi à écouter ou conseiller. Aujourd'hui, Sarah, Magali et d'autres ont pris le relais de ce duo. Il y est toujours question de danses africaines et de dessin, mais aussi de théâtre. Avec la même disponibilité, la même gentillesse.

■ Marc BEZIAT



Premier appel de dons Agence 6ème Millénaire 1999



FRANCOISE ET BERNARD : UNE FAMILLE SOLIDAIRE

Depuis toujours, des familles accueillent les jeunes femmes. Blanche est partie chez Françoise et Bernard au début du mois de décembre 2003. L'assistante sociale du CCEM l'avait accompagnée chez ce couple d'enseignants des environs de Besançon. Blanche est revenue ravie de sa "mise au vert" d'un mois. Et ses hôtes sont prêts à recommencer l'expérience.

"Mon épouse et moi sommes engagés à droite, à gauche avec divers mouvements. J'avais déjà entendu parler du CCEM à la radio ou sur Internet. Ici, on a une grande maison, de la place dans le cœur et on a toujours souhaité devenir un peu plus solidaire. Alors en octobre dernier, j'ai proposé au comité d'accueillir une jeune fille." Voilà l'autoportrait rapide de Bernard et de ses prédispositions. Le coup de fil du CCEM proposant l'accueil de Blanche fait pourtant naître chez ce couple quelques inquiétudes légitimes quant à l'isolement de la maison à la campagne ou la faible disponibilité en semaine de Françoise et de lui-même. Pourtant le regard porté a posteriori sur le séjour de Blanche balaie vite ces objections. "Le danger c'est de devenir trop "parents". On pensait avoir à faire à une personne en plus grande difficulté psychologique. C'était plus simple qu'on l'imaginait car Blanche est vraiment facile à vivre. Finalement un mois, c'est court. On se lie et on a envie que ça dure. Aujourd'hui, on est contents d'avoir de ses nouvelles et Blanche sait que, si elle a envie de revenir, la maison lui est ouverte."

■ Marc BEZIAT

DOMINIQUE S'EN VA

Journaliste, c'est au cours de ses reportages sur l'esclavage dans le monde que Dominique Torrès a appris l'existence de ce fléau en Europe et décidé de créer, en 1994, le Comité contre l'esclavage moderne. Pour alerter, pour ne pas laisser faire, pour aider les victimes.

Que de chemin parcouru depuis. Que de victoires pour les victimes !

1996 : libération d'une jeune Erythréenne, Mehret, diffusée au JT de 20 heures. Le voile est levé sur ce phénomène inconnu.

1999 : premier procès pour esclavage devant le Tribunal correctionnel de Paris. D'autres suivront...

2000 : ouverture de l'appartement d'accueil d'urgence pour les victimes à Paris.

2001 : lancement d'une mission d'information parlementaire sur les formes contemporaines d'esclavage en France.....

Dominique n'a manqué aucun de ces combats! Aujourd'hui, elle part.

Jamais le CCEM n'oubliera ce qu'il lui doit. Elle lui manquera, c'est certain.

■ Marc BEZIAT

ACTUALITÉ JURIDIQUE

L'affaire aurait pu se terminer devant les Assises tant les faits allégués par Fatima S., étaient graves. Été 2001 : libération par la police de Fatima, une Marocaine qui travaillait pour H. Gharsalaoui et dans son restaurant. L'enquête avance avec audition des témoins; le juge place le restaurateur en détention préventive pendant plusieurs mois... Mais le 27 novembre 2003, le Tribunal correctionnel d'Evry a requalifié les faits en violences légères. H.Gharsalaoui a été condamné à une amende de 1000 euros et à des dommages et intérêts. Fatima S. voit ainsi sa situation d'esclavage se transformer en banale altercation ... Choquant !

Alina D., une Indienne de 45 ans, s'était enfuie il y a dix huit mois du domicile de Mme Al Turki, sa patronne. Employée de maison, sans salaire depuis plusieurs mois, elle était enfermée à clef, privée de son passeport et rouée de coups. Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné le 28 novembre 2003 Mme Al Turki à une amende après l'avoir reconnue coupable de travail dissimulé, d'emploi d'un étranger sans autorisation de travail et de violences entraînant une incapacité supérieure à huit jours. Par ailleurs, le Tribunal a déclaré fondée la constitution de partie civile du CCEM.



AVOCATS : DU COTE DES VICTIMES

Depuis sa création l'action du CCEM s'est largement appuyée sur l'engagement bénévole des avocats pour permettre aux victimes de recouvrer leurs droits. Réflexions croisées d'Emmanuelle Hauser-Phélizon, avocate à nos côtés depuis l'origine, et d'une "recrue" plus récente, Annick Fougeroux.

ME EMMANUELLE HAUSER-PHELIZON

Me Emmanuelle Hauser-Phélizon a été l'un des premiers avocats à rejoindre le CCEM. Elle était à la Cour d'Appel de Paris, aux côtés de Charline, la première victime d'esclavage moderne à voir ses patrons jugés et condamnés en France. Que de chemin parcouru pour en arriver là. "Quand le monde judiciaire a entendu parler pour la première fois d'esclavage domestique, personne n'y croyait. Ni les procureurs, ni les juges, ni les greffières. J'étais quasiment obligée de faire un cours ! D'expliquer que, certes, les chaînes aux pieds n'existaient plus, mais qu'il y avait de nouvelles formes de servitude. Que faire venir une étrangère, lui enlever son passeport, la faire travailler vingt heures par jour, la séquestrer, la maltraiter... c'était l'esclavage d'aujourd'hui. On me regardait avec un œil ironique ! Pourtant, dès que le premier cas d'esclavage domestique a été rendu public en 1996, il y a eu un revirement au Palais de Justice de Paris.

On m'interpellait pour me dire : "Vous avez raison de vous battre". Ensuite, le monde judiciaire a porté un regard très attentif sur ces questions. Mais certains ne sont toujours pas convaincus. Ils pensent au fond que "c'est toujours mieux que chez elles", ou avancent l'argument culturel. Là, je réponds non. Ce n'est pas culturel et l'Afrique elle-même se bat contre ces pratiques. Les affaires concernant les victimes prises en charge par le CCEM sont toujours des dossiers très lourds. Les avocats ont aujourd'hui une vraie jurisprudence à leur disposition. Ils ont affiné leur façon de travailler. Mais restons vigilants ! Rien n'est jamais définitivement gagné..."

Propos recueillis par Sylvie O'Dy

ME ANNICK FOUGEROUX

Annick Fougeroux a toujours été une avocate militante. En 2001, l'histoire dramatique d'une victime d'esclavage domestique, répercutée par la radio, l'incite à appeler le CCEM. "J'avais craint d'être mal reçue mais le contact a été très positif. Et la semaine suivante, le Comité m'a confié le dossier de Souad." Elle qui croyait avoir du temps, un temps que ses dossiers ne lui laissent en fait que trop rarement, répond pourtant toujours présente au CCEM. Avec le secret espoir de participer à un débat d'idées.

"J'aurais voulu collaborer davantage à l'évolution des textes sur l'esclavage", ajoute-t-elle, en regrettant être arrivée après les débats de la Mission d'information parlementaire de l'Assemblée Nationale en 2001 (où le CCEM a été auditionné, NDLR).

"Plaider, je sais techniquement le faire, avoue-t-elle, mais confronter ma réflexion à celle de mes confrères pour faire avancer la cause des victimes, voilà le sens que je souhaiterais donner à ce que je fais."

Propos recueillis par Marc Béziat





CHRISTINE LAZERGE : LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE

Longtemps, le CCEM a lutté seul pour faire reconnaître l'existence de l'esclavage en France. En 2001, Christine Lazerges, députée socialiste et vice-présidente de l'Assemblée nationale, a créé la Mission d'information sur la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage. A l'origine de cette démarche...le CCEM.

"Au début de 2001, Philippe Boudin, au nom du CCEM, explique-t-elle aujourd'hui, est venu me voir. Il m'a convaincu que la France, premièrement, méconnaissait la situation d'esclavage sur son territoire, deuxièmement, y répondait très mal judiciairement dans les rares cas de poursuites, et, troisièmement, que les Parlementaires devaient s'y intéresser. J'ai tout de suite pensé à une mission d'information confiée à plusieurs commissions de l'Assemblée nationale. Ce projet a été approuvé par trois Commissions (Lois, Affaires

Etrangères et Affaires Sociales). J'ai présidé cette mission avec un immense intérêt Alain Vidalies a accepté d'être le rapporteur. Nous avons remis notre rapport le 12 décembre. Ce fut ensuite une vraie course contre la montre parce que la fin de la législature approchait. Dès le 24 janvier 2002, l'Assemblée Nationale adoptait en première lecture à l'unanimité la proposition de loi sur la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage. Après le changement de majorité, ce texte a été abandonné. Une partie de ses dispositions, concernant la répression, a été reprise dans la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure. Mais presque tout ce qui fondait la protection des victimes a été éradiqué. C'est plus que regrettable."

Propos recueillis par Sylvie O'Dy



DAPHNE : L'AVENTURE EUROPEENNE

L'action du Comité Contre l'Esclavage Moderne ne se limite pas à la France. Il lutte contre l'esclavage partout dans le monde. Et, pour commencer, en Europe.

Tout a commencé en 1998 lorsque le CCEM a répondu à l'appel de Daphné. Derrière ce nom, la Commission européenne qui finance des projets de lutte et de prévention contre les violences faites aux femmes, adolescents et enfants. Premier succès pour la toute jeune équipe du CCEM : son projet - "la mise en place de mécanismes de protection des femmes et enfants victimes d'esclavage domestique" - accepté, elle exporte son expérience en Belgique et en Italie. Elle a continué pendant cinq ans, grâce à trois autres programmes Daphné. Ces initiatives ont permis de mettre en place un réseau européen d'ONG luttant contre la traite des êtres humains et en particulier contre les violences faites aux travailleurs domestiques en situation d'esclavage, d'informer l'opinion publique européenne sur l'esclavage

dans nos sociétés et de diffuser les meilleures pratiques en matière d'assistance aux victimes auprès des professionnels, magistrats, policiers et travailleurs sociaux... Le CCEM a aussi étudié les législations de plusieurs pays européens. Il a sensibilisé les députés nationaux et européens sur la nécessité d'une protection spécifique des victimes en promouvant les politiques et les législations européennes les plus avancées.

A quoi ont servi ces cinq années de projets européens ? Nous sommes fiers de répondre : à la reconnaissance en Europe et par l'Union européenne de l'esclavage domestique et, par conséquent à la création en 2001 d'une Mission d'information parlementaire sur l'esclavage et la traite des êtres humains en France. Deux objectifs concrets des projets soumis par le CCEM à la Commission Européenne. Mission accomplie !

■ Georgina VAZ CABRAL

ONU : UN OUTIL LEGISLATIF MAJEUR

Le protocole relatif à la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants, est entré en vigueur le 26 décembre 2003. Ce texte additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée entrée en vigueur le 26 septembre dernier, a été signé par 117 Etats, dont la France, depuis son adoption en 2000 et ratifié par 42 Etats. Il institue une collaboration internationale pour prévenir, réprimer et punir la traite des êtres humains. Cet outil, qui inclut une définition de la traite, constitue une étape cruciale dans la lutte des Etats contre ce fléau.

GHANA : CONTRE L'OUBLI

Le directeur général de l'Unesco, Koïchiro Matsuura, a officiellement inauguré le 10 janvier dernier l'Année Internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et son abolition au fort de Cape Coast au Ghana, l'un des hauts lieux de la traite négrière. Au-delà du devoir de mémoire et du rappel de cette tragédie longtemps occultée, il s'agit aussi, selon Koïchiro Matsuura d'interpeller le monde sur le racisme, la discrimination et l'intolérance qui conduisent aujourd'hui à la persistance de certaines formes d'esclavage

INDE : DES CHIFFRES ACCABLANTS

Chaque jour dans le monde 3000 femmes et enfants sont victimes du trafic d'êtres humains. Ce chiffre accablant a été annoncé lors du 4^{ème} Forum Social Mondial de Bombay. Campaign against child trafficking, une organisation indienne précise que 50 000 des quelques 150 000 prostituées népalaises ont été victimes de ce trafic. "La plus grande industrie d'Inde", dénonce Joseph Gathia du Centre indien contre le travail des enfants, générerait selon certaines organisations indiennes environ 8,7 milliards de dollars par an.

MEXIQUE : TRAITE DES MINEURS

Selon l'Unicef et Interpol, Tapachula, ville de 130 000 habitants située à la frontière du Mexique et du Guatemala, est l'une parmi les plus importantes plaques tournantes d'Amérique Latine pour le trafic des mineurs et la prostitution infantile



OLIVIER : JE ME SOUVIENS

Je me souviens de la première fois où j'ai accompagné Joséphine chez son avocate. Nous pleurons tous les trois. Je me souviens des premières réunions du CCEM dans un restaurant chinois de l'avenue Bosquet à mi-chemin des bureaux de Dominique, de Philippe, de Sylvie et du mien. Je me souviens du premier rendez-vous à la banque pour déposer le chèque de 50 000F, première subvention reçue de la Fondation de France. Je me souviens de la signature des premiers contrats emplois jeunes. Je me souviens des locaux enfin trouvés place de Valois, du premier numéro du journal, tout noir, et si beau. Je me souviens des filles qui "squattaient" mon bureau le dimanche pour danser avec Ada. Je me souviens du départ en train vers Champagny pour commémorer le 150ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Je me souviens du sourire de Laïla revenant peu à peu, et d'une ancienne victime venant offrir au CCEM une partie de son premier salaire. C'était il y a dix ans et c'était hier... Et aujourd'hui encore.

■ Olivier BRISSON



La dernière campagne Agence Loeb & Associés 2003
Photo : R. Depardon

HENRIETTE : JE VOUS DIS MERCI

Décembre 2000. Au CCEM tout le monde fête Noël ensemble. Henriette, au nom de toutes les victimes, adresse un message d'espoir.

Chers amis, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Mes amis et moi-même sommes heureux de vous accueillir à notre soirée de fête de Noël. Comme vous le savez tous, le Comité contre l'esclavage moderne a été fondé en 1994 par une poignée de femmes et d'hommes pour lutter contre l'esclavage domestique. Un drame que l'on croyait disparu à jamais. Nous vous sommes très reconnaissants et nous vous remercions du fond du cœur d'avoir pensé à nous. En ce début de XXIème siècle, mes amis et moi-même, aimerions offrir notre seul et unique cadeau à ces femmes et à ces hommes courageux qui ont pris le risque de forcer cette porte alors qu'elle nous semblait inaccessible. Chers amis, grâce à vous, notre petite personne est considérée comme un être humain à part entière. Et grâce à vous, la voix martyre est entendue dans le monde. Aujourd'hui rassurez-vous donc, nous ne sommes plus des victimes mais des jeunes femmes et jeunes hommes libres. Nous ne sommes pas non plus des assistés mais des jeunes gens engagés qui participent pleinement à la vie du Comité afin d'aider malheureusement les nouvelles victimes. Car nous croyons être les mieux placés hélas pour faire connaître aux autres cette pratique barbare. Nous essaierons sans aucune prétention de jouer notre rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs pour cette cause noble. Voilà notre bouquet de fin d'année.

Ce soir, nous vous présentons des jeunes femmes, de "belles étoiles d'Afrique", qui vont vous faire passer une soirée inoubliable. Elles vont vous faire entrer dans le troisième millénaire en beauté et dans la joie.

■ Henriette AKOFA SILIADIN

Abonnement - Soutien - Adhésion

Je m'abonne pour un an à la lettre trimestrielle du CCEM "Esclaves encore" pour 20 F

- OUI, Je soutiens l'action du CCEM en faveur des victimes**
- 23 € montant hebdomadaire d'aide individuelle alloué à une victime**
 - 49 € coût d'un coupon mensuel de transport pour une victime**
 - 61 € aide individuelle et dotation alimentaire hebdomadaires d'une victime**
 - 100 € coût horaire du soutien social, juridique et administratif des victimes**
 - 150 € coût journalier du fonctionnement du CCEM**
 - 200 € loyer et charges hebdomadaires de l'appartement d'accueil d'urgence**
 - AUTRE**

J'ADHERE au CCEM : Cotisation annuelle : 30 F

Veuillez trouver ci-joint mon chèque (bancaire ou postal) à l'ordre du Comité Contre l'Esclavage Moderne
Avec mon don et ma cotisation je recevrai un avoir fiscal

Nom : Prénom :

Adresse : N° tel :

A renvoyer au CCEM 31, rue des Lilas 75019 Paris - Tél. 01 44 52 88 90

Le CCEM est une association agréée par le Ministère de la Jeunesse